COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024

Budget principal

CFU 2024- budget principal

(en euros)	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	+2 834 421,80	25 184 547,63	21 188 588,42	+3 995 959,21	+6 830 381,01
Investissement	+212 283,01	7 233 992,34	8 036 125,72	-802 133,38	-589 850,37

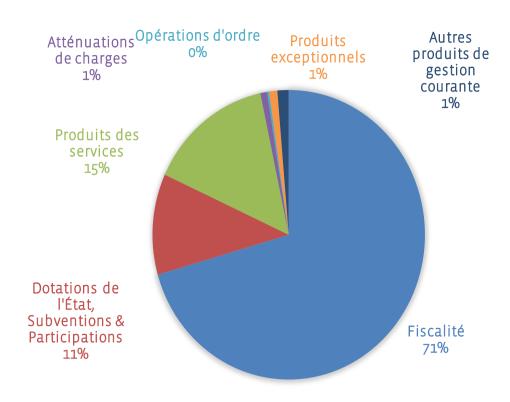
CFU 2024 - budget principal - section de fonctionnement

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	21 281 254 €	22 695 175 €	23 539 251 €	19 760 335 €	21 188 588 €
Recettes	22 723 615 €	24 862 363 €	26 562 793 €	21 887 006 €	25 184 548 €



CFU 2024 - budget principal - section de fonctionnement

Total recettes fonctionnement	25 184 548 €	
Fiscalité	70,55%	17 768 855 €
Dotations de l'État, Subventions & Participations	11,27%	2 837 514 €
Produits des services	14,84%	3 736 313 €
Atténuations de charges	0,80%	200 743 €
Opérations d'ordre	0,25%	62 567 €
Produits exceptionnels	0,96%	242 412 €
Autres produits de gestion courante	1,33%	336 145 €



Aménagement, SIADS, planif (50)

Administration générale (020)

Stade (322) et sports (326)

Environnement (76)

Assainissement (733)

Eau potable (732)

CFU 2024 - budget principal - section de fonctionnement

2,67%

1,03%

1,00%

0,95%

0,77%

0,65%

672 184 €

259 710 €

250 920 €

239 322 €

193 050 €

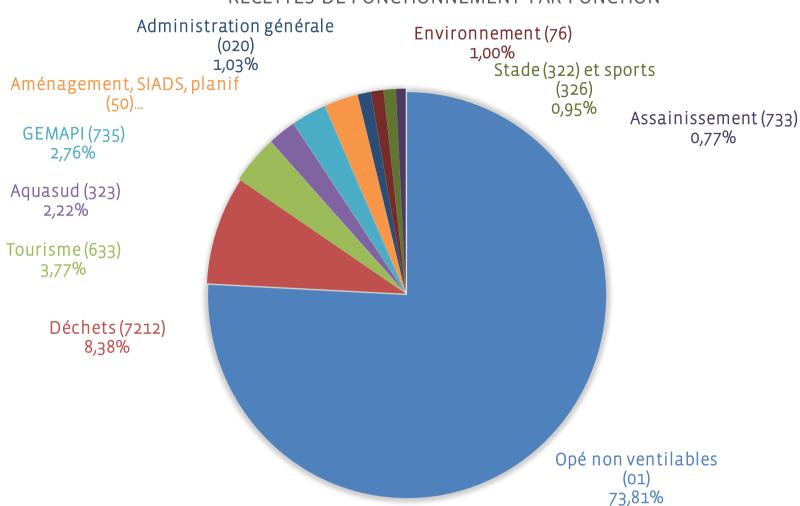
162 837 €

Répartition des recettes par fon	25 184 548 €	
Opé non ventilables (01)	73,81%	18 588 610 €
Déchets (7212)	8,38%	2 109 650 €
Tourisme (633)	3,77%	948 535 €
Aquasud (323)	2,22%	559 592 €
GEMAPI (735)	2,76%	693 944 €

Gens du voyage (554)	0,39%	99 155 €
Mobilités, randonnée (845-87)	0,37%	93 478 €
Jeunesse (338-4214)	0,36%	91 154 €
Dév économique (61)	0,30%	74 550 €
Personnes âgées (4238)	0,24%	61 636 €
Solidarités (420)	0,14%	34 558 €
Système info géographique (518)	0,12%	29 357 €
Petite enfance (422)	0,05%	13 449 €
Nouvelles technologies THD (57)	0,03%	8 558 €
Patrimoine (312)	0,00%	300€

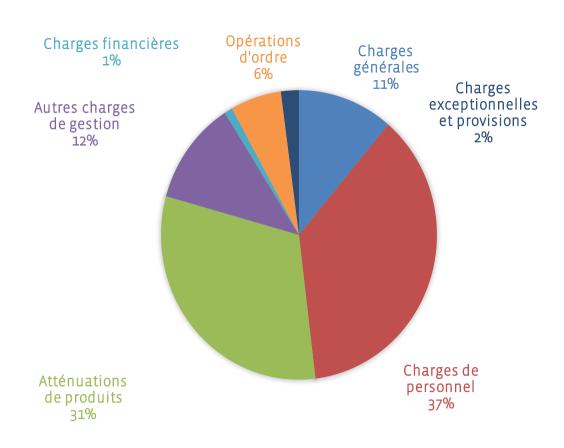
CFU 2024 - budget principal - section de fonctionnement





CFU 2024 - budget principal - section de fonctionnement

Total dépenses fonctionnemen	21 188 588 €	
Charges générales	11,20%	2 372 274 €
Charges de personnel	36,89%	7 817 133 €
Atténuations de produits	31,22%	6 615 687 €
Autres charges de gestion	11,66%	2 471 323 €
Charges financières	0,94%	199 930 €
Opérations d'ordre	5,98%	1 266 684 €
Charges exceptionnelles et provisions	2,10%	445 559 €



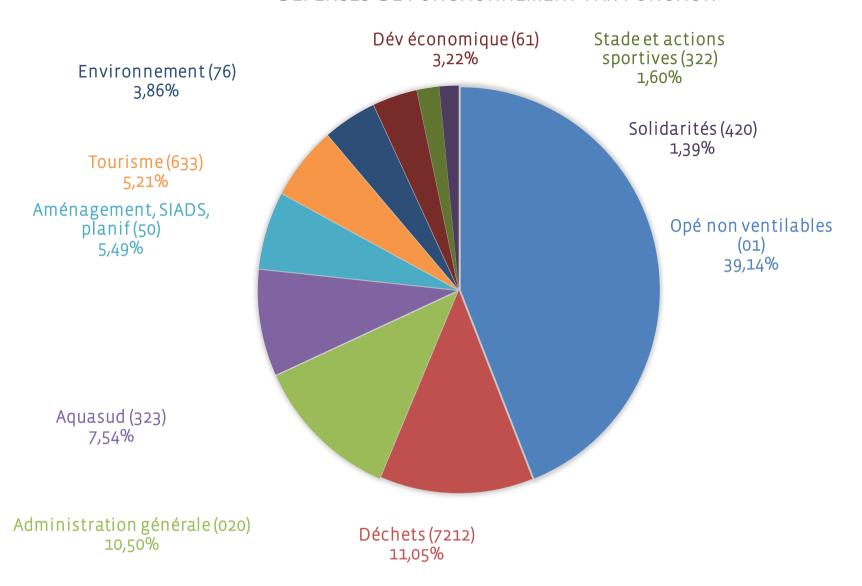
CFU 2024 - budget principal - section de fonctionnement

P		
Opé non ventilables (01)	39,14%	8 292 278 €
Déchets (7212)	11,05%	2 341 021 €
Administration générale (020)	10,50%	2 225 399 €
Aquasud (323)	7,54%	1 598 149 €
Aménagement, SIADS, planif (50)	5,49%	1 162 726 €
Tourisme (633)	5,21%	1 104 915 €
Environnement (76)	3,86%	817 759 €
Dév économique (61)	3,22%	682 293 €
Stade et actions sportives (322)	1,60%	339 474 €
Solidarités (420)	1,39%	293 972 €
Assainissement (733)	1,32%	279 381 €
Petite enfance (422)	1,31%	276 675 €
GEMAPI (735)	1,29%	273 830 €

Communication, infos (022)	1,10%	233 358 €
Eau potable (732)	0,90%	190 225 €
Assemblée délibérante (031)	0,83%	174 904 €
Mobilités, randonnée (8)	0,82%	173 176 €
Personnes âgées (4238)	0,73%	153 955 €
Jeunesse (338-4214)	0,69%	147 197 €
Autres opé d'aménagement (518)	0,55%	117 478 €
Gens du voyage (554)	0,53%	112 497 €
PCAET (71)	0,42%	89 208 €
Nouvelles technologies (57)	0,23%	49 466 €
Services publics - PIMMS (66)	0,19%	40 084 €
Patrimoine (312)	0,09%	19 168 €

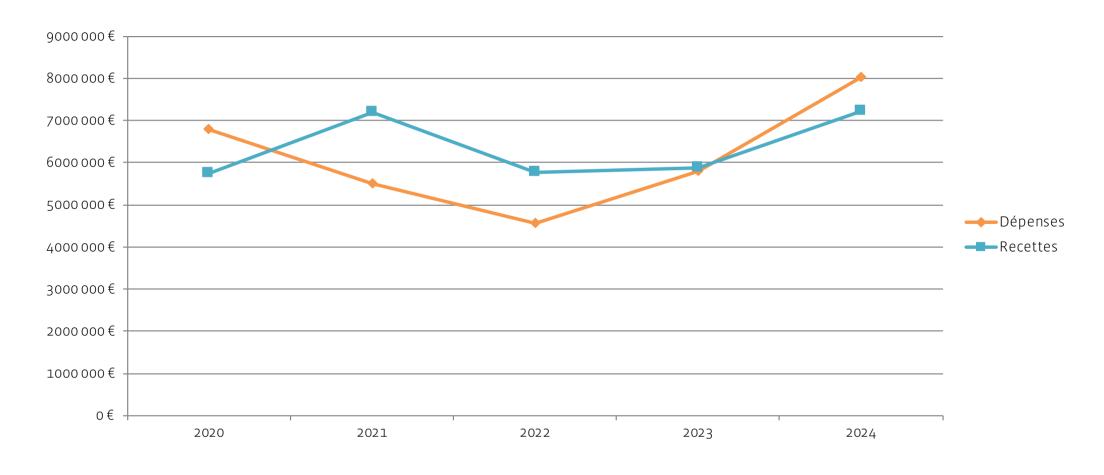
CFU 2024 - budget principal - section de fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION



CFU 2024 - budget principal - section d'investissement

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	6 803 679 €	5 513 722 €	4 549 784 €	5 801 715 €	8 036 126 €
Recettes	5 740 768 €	7 204 069 €	5 776 763 €	5 884 924 €	7 233 992 €



CFU 2024 - budget principal - dépenses d'investissement

- Chapitre 20 : 83 242 € de réalisations mobilisées notamment pour le PLUiH (26,5 k€), les études sur l'extension d'Aquasud (36,2 k€) et les études Maison France service (16 k€).
- Chapitre 204 : 2 054 873 € dédiés au très haut débit (1 285 k€), aux aides habitat (263,8 K€), au syndicat mixte des ports de Cornouaille (263 k€), au pass commerce et artisanat (164 k€) et aux mobilités (51,9 k€).
- Chapitre 21 : 1 156 392 € dont une maison (430 k€), du matériel technique (102,8 k€), des véhicules (156,8 k€), du matériel informatique (38,3 k€), du mobilier (156,9 k€) et d'autres divers équipements.
- Chapitre 23 : 3 562 319 € de dépenses pour l'extension du siège (2,6 M€), Tronoën (296,5 k€), Aquasud (333,4 k€) et le stade (80 k€).
- Chapitre 16 : 512 714 € de capital remboursé sur la dette.

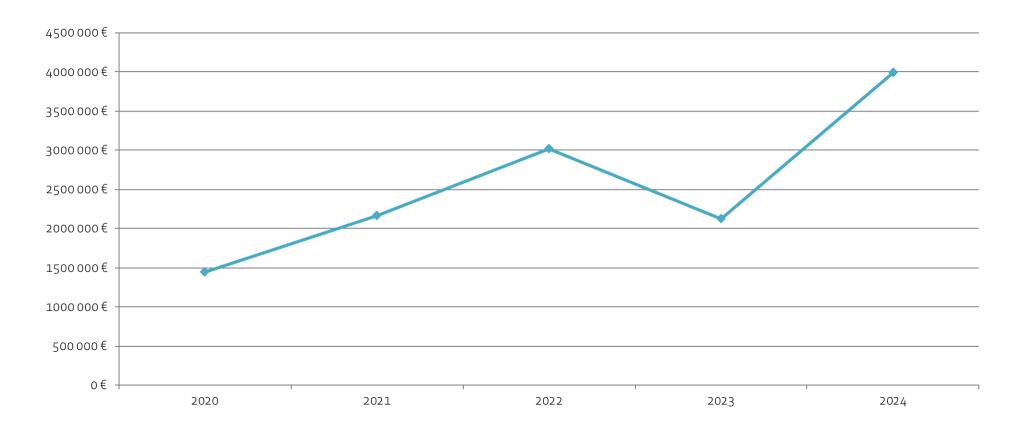


- Subventions d'équipement : 671 135 €
 - 384,5 k€ pour la Gemapi
 - 107 k€ pour Tronoën
 - 67,2 k€ de la région pour le pass commerce et artisanat
 - 41,6 k€ correspondants au solde DSIL de la modernisation de Ti Liou
- Fonds de compensation de la TVA : 845 801 €
- Opérations d'ordre (amortissements) : 1 266 684 €
- Emprunt: 3 000 000 €
- Opérations pour compte de tiers pour l'élimination de la décharge de la Torche : 311 332 € de dépenses et 339 900 € de financements obtenus en 2024. Le solde de la subvention de l'ADEME sera perçu en 2025.

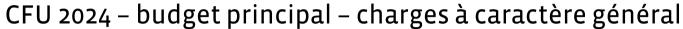


CFU 2024 - budget principal - résultat de fonctionnement

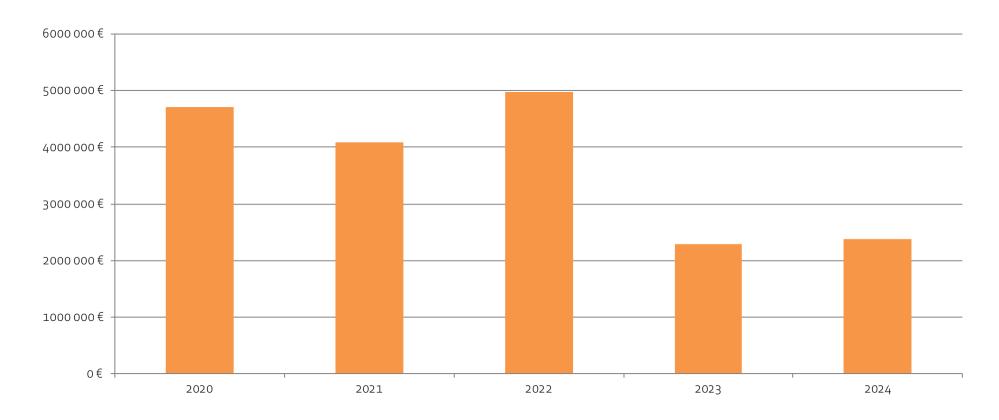
	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat	1 442 361€	2 167 188 €	3 023 542 €	2 126 672 €	3 995 959 €



Comme présenté lors du débat d'orientations budgétaires, ce résultat de 3 996 k€ a vocation à assurer l'autofinancement de la collectivité en lien avec le conséquent programme d'investissements à venir : maison France service et de l'économie, extension du parc aquatique Aquasud, soutien accru au syndicat mixte des ports de Cornouaille, mise en œuvre des actions du PAPI, AAP « territoire cyclable », etc.



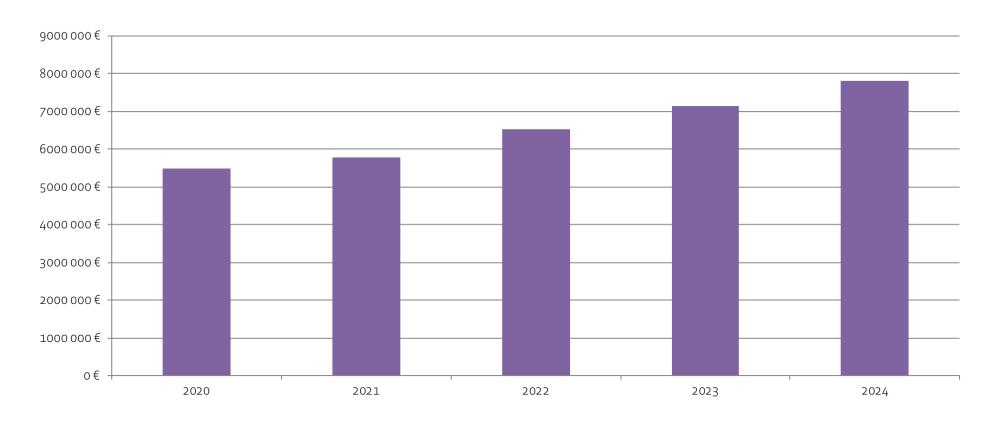
	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	4 705 058 €	4 086 179 €	4 978 541 €	2 289 214€	2 372 274 €



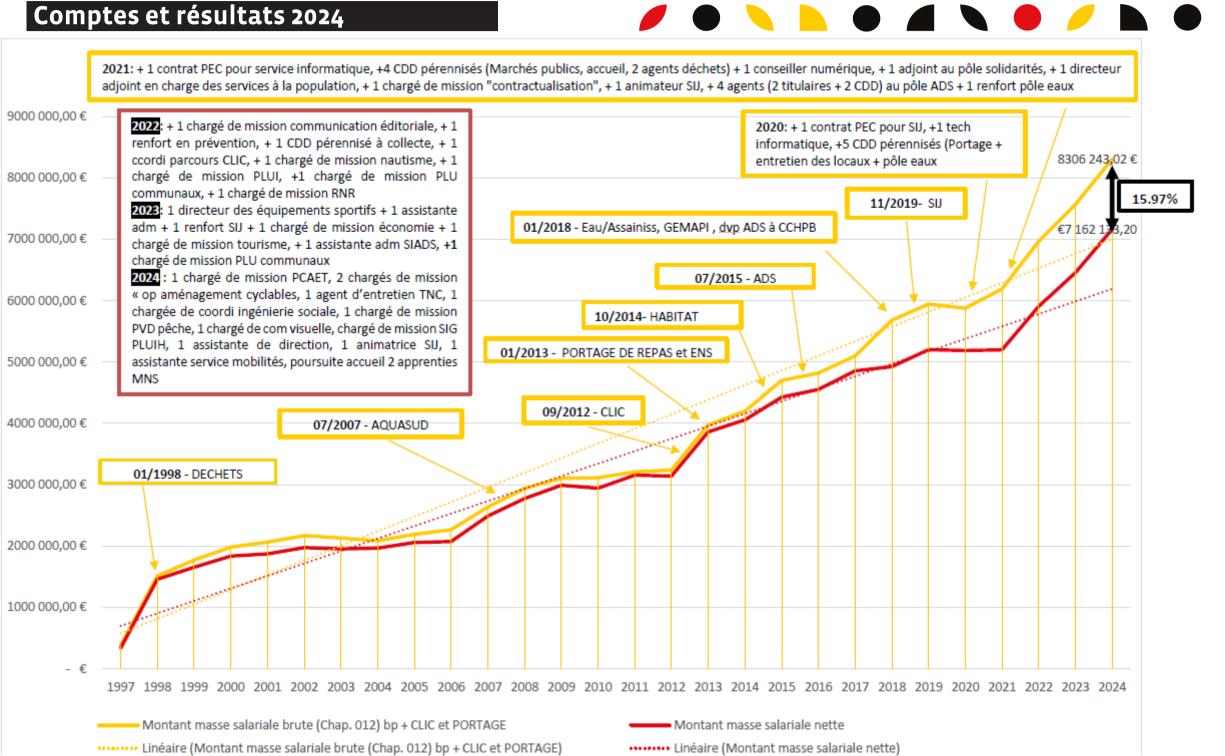
Après le contexte inflationniste des années 2022 et 2023, les charges d'énergie sont en recul de 92,8 k€ en 2024 et celles de carburant également à hauteur de 5 k€. Les principales hausses sont liées à des prestations de services : Aquasud (+32 k€) en lien avec le déploiement du nouveau système de caisse ; l'accompagnement sur les projets d'administration et de services (49,8 k€) ; l'analyse de besoins sociaux du territoire (41,3 k€) ; le savoir rouler à vélo pour les scolaires (23,4 k€) ; honoraires (+68 k€). Enfin les dépenses de confortement dunaire d'urgence ont également augmenté de 33,3 k€ par rapport à 2023.

CFU 2024 - budget principal - charges de personnel

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	5 492 432 €	5 780 361€	6 535 586 €	7 130 957 €	7 817 133 €



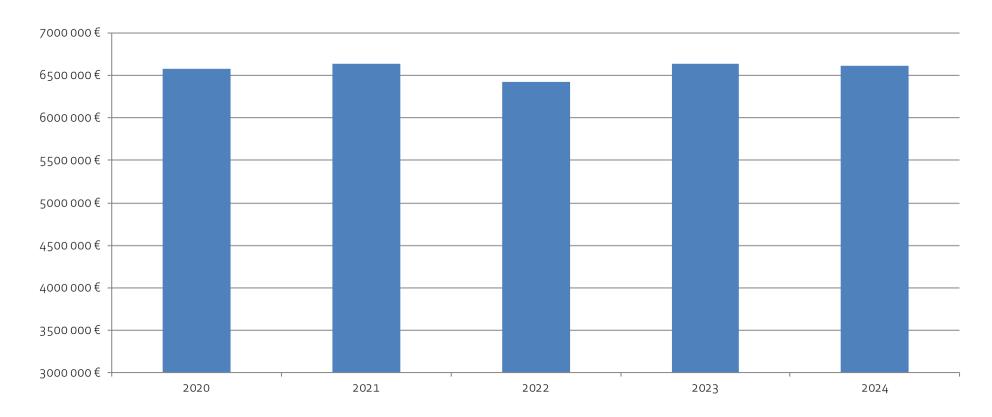
En cours d'année 2024 la collectivité a renforcé ses effectifs en lien avec les nouvelles compétences et missions exercées. La vignette suivante présente l'évolution commentée des charges de personnel sur la période de 1997 à 2024. Par ailleurs, les mesures salariales nationales sont entrées en vigueur dès le 1^{er} janvier 2024 pour tenir compte de l'inflation connue sur les années 2022 et 2023.





CFU 2024 - budget principal - reversement attributions de compensation dégrèvements et FNGIR

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	6 578 256 €	6 634 514 €	6 425 568 €	6 639 125 €	6 615 687 €

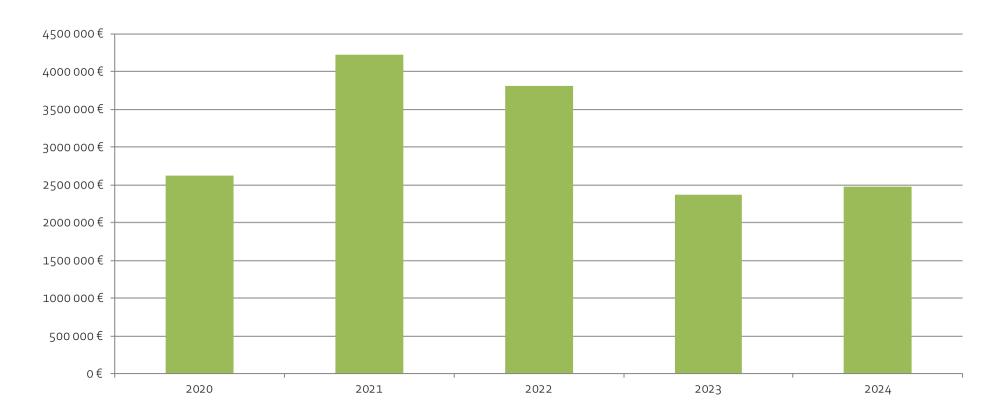


Le chapitre 014 concerne le reversement au FNGIR, les attributions de compensations et autres dégrèvements. Sur l'exercice 2024, il convient de rappeler que la refacturation du service d'instruction des autorisations du droit des sols est désormais constatée au chapitre 70 en lieu et place d'être prélevé sur les attributions de compensation (347,1 k€).



CFU 2024 - budget principal - charges de gestion courante

	2020	2021	2022	2023	2024
Dépenses	2 623 151 €	4 229 191 €	3 806 190 €	2 374 786 €	2 471 323 €



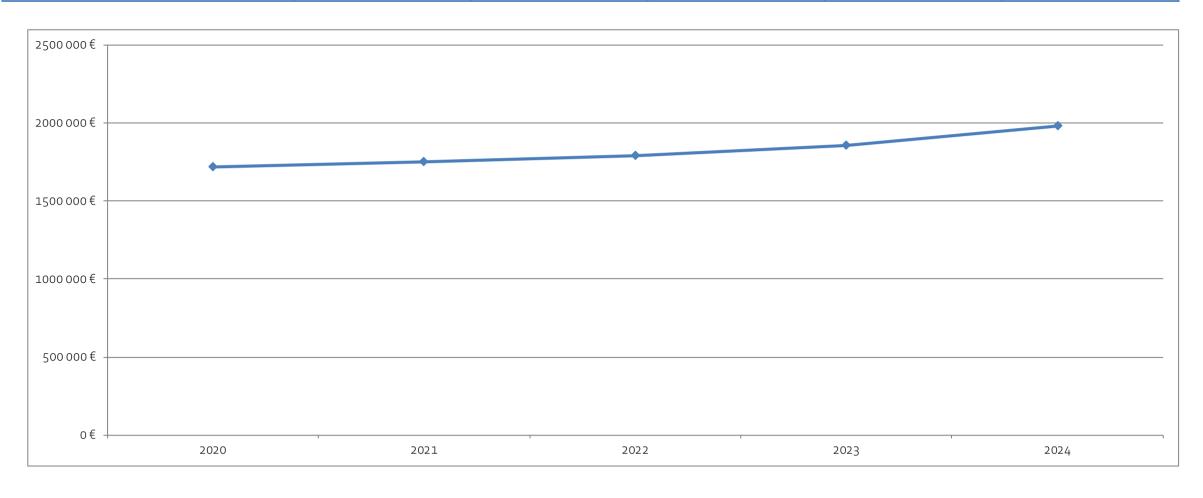
Sur l'exercice 2024 on retiendra la subvention d'équilibre au budget ZA en hausse (220 k€ contre 91 k€ en 2023). Le détail des principales contributions et subventions est présenté dans la vignette suivante.

Par ailleurs, les redevances relatives aux logiciels augmentent de 14,7 $k \in en$ lien avec le renforcement des équipes et le développement de certains outils (exemple du logiciel de caisse d'Aquasud pour 4,6 $k \in e$). Globalement les autres charges de gestion courante restent stables.



CFU 2024 – budget principal – évolution des dotations de l'État

	2020	2021	2022	2023	2024
Dotations	1 718 596 €	1 750 566 €	1 791 829 €	1 854 017 €	1 982 534 €



CFU 2024 – évolution des produits fiscaux

	2022	2023	évol 22-23	2024	évol 23-24
CFE	2 012 200 €	2 182 806 €	+8,48%	2 273 017 €	+4,13%
TVA (CVAE)	994 539 €	1 128 963 €	+13,52%	1 115 768 €	-1,17%
TASCOM	654 656 €	662 587 €	+1,21%	728 433 €	+9,94%
IFER	127 060 €	144 527 €	+13,75%	155 473 €	+7,57%
TH + TF	2 788 433 €	3 433 640 €	+23,14%	4 929 106 €	+43,55%
TVA (TH)	6 528 794 €	6 651 215 €	+1,88%	6 650 840 €	=
TEOM	5 608 499 €	6 034 101€	+7,59%	6 332 682 €	+4,95%
Taxe Gemapi	665 857 €	318 918 €	-52,10%	680 055 €	+113,24%
Taxe séjour	822 587 €	905 413 €	+10,07%	948 318 €	+4,74%
Autres	252 114 €	248 313 €	-1,51%	287 845 €	+15,92%
TOTAL	20 454 739 €	21 710 483 €	+6,14%	24 101 537 €	+11,01%



Budgets annexes

CFU 2024 – budget annexe déchets

(en euros)	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	0,00	7 703 973,45	7 430 482,12	273 491,33	273 491,33
Investissement	-42 585,85	404 589,05	109 241,46	295 347,59	252 761,74



CFU 2024 – budget annexe déchets

• Dépenses de fonctionnement :

- Traitement des déchets : 2 321 341 € en 2024 contre 2 534 480 € en 2023 en lien avec les nouvelles consignes en déchèterie.
- Contribution à Valcor : 1808 481 € (+2,8%).
- Charges de personnel refacturées par le budget principal : 1 967 079 € (1 929 k€ en 2023).
- Entretien des véhicules : 265 058 € en 2024 contre 269 777 € en 2023.

• Recettes de fonctionnement :

- TEOM: 6332682€
- Vente de matériaux : 236 436 €
- Redevance spéciale : 302 481 €
- Soutiens d'éco-organismes : 791 470 € (-92,4 k€).
- Subvention d'équilibre : o €

CFU 2024 – budget annexe déchets

- Dépenses d'investissement :
 - Bacs, colonnes et autres installations de collecte : 101 086 €
 - Équipements divers (dont vidéosurveillance déchèteries) : 8 155 €

- Dotations aux amortissements 2024: 339 805 €
- FCTVA: 24 733 €
- À noter le retard de livraison d'un camion-grue qui explique l'excédent d'investissement qui aurait été mobilisé pour cette acquisition.

CFU 2024 – budget annexe portage de repas

(en euros)	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	+21 457,38	1 031 365,48	1 073 476,50	-42 111,02	-20 653,64
Investissement	+26 911,52	38 674,86	42 570,73	-3 895,87	+23 015,65



CFU 2024 – budget annexe portage de repas

• Dépenses de fonctionnement :

- Achats de repas : 612 906 € dont 45,8 k€ de régularisation à l'issue de la clôture 2023 (total de 598 564 € en 2023).
- Charges de personnel : 372 593 € (309 991 € en 2023) dont 47,3 k€ de charges relatives aux agents du service déchets mobilisés pour le portage.
- Carburant : 14 955,07 € (20 329 € en 2023)
- Entretien du parc de véhicules : 17 319 € (33 698 € en 2023).

• Recettes de fonctionnement :

- Livraisons de repas : 913 830 € (912 557 € en 2023). À noter les livraisons depuis octobre 2022 à l'EPHAD de Pors Moro et l'ajustement des tarifs en 2023.
- Subvention d'équilibre du budget principal de 110 000 € (130 000 € en 2023).

CFU 2024 – budget annexe eau potable

(en euros)	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	0,00	2 786 004,33	1 940 112,34	845 891,99	845 891,99
Investissement	+796 962,06	2 149 788,19	4 118 937,50	-1 969 149,31	-1 172 187,25



CFU 2024 – budget annexe eau potable

- Aides aux récupérateurs d'eau de pluie octroyées sur ce budget depuis 2023 pour un total de 5 196 € en 2024.
- Contribution à Ouesco de 55 524 € (-9,1% par rapport à 2023).
- Prestations de services relatives aux travaux du barrage et de la station de pompage de 40 318 €.
- Arrachage de jussie pour 14 076 €.
- Analyses d'eau pour 10 478 €.
- Honoraires en lien avec le contentieux des bâches : 20 220 €.
- Recettes de surtaxe de 2 652 259 € (+13,7% après -10% l'an dernier).
- Le chapitre 75 (total de 25 756 €) retrace les loyers perçus pour les antennes situées sur les châteaux d'eau.

CFU 2024 – budget annexe eau potable

- Dépenses d'investissement :
 - Travaux sur les réseaux : 2 222 239 €.
 - Travaux relatifs à la prise directe en eaux brutes : 562 585 €.
 - Travaux sur les bâches de stockage : 677 539 €.
 - Études et maîtrise d'œuvre relatives au barrage : 123 080 €.
 - Acquisitions de terrains en périmètre de protection : 20 557 €.
 - Acquisitions de divers équipements : 9 509 €.
- Recettes d'investissement :
 - Pas d'emprunt mobilisé sur ce budget en 2024. Pour rappel, un emprunt de 2 M€ avait été contracté en 2023.

CFU 2024 - budget annexe assainissement collectif

(en euros)	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	+117 114,64	4 080 787,68	3 464 709,55	+616 078,13	+733 192,77
Investissement	-348 526,07	6 142 678,50	5 494 539,57	648 138,93	+299 612,86



CFU 2024 - budget annexe assainissement collectif

- Prestations de services (notamment pour le traitement des boues de stations d'épurations) à hauteur de 376 709,96 €.
- Campagnes de recherches de substances dangereux en amont des stations d'épuration pour 44 759 € en 2024.
- Assistance technique et contrôles des services départementaux (SEA) à hauteur de 20 922 €.
- Accompagnement sur le suivi des contrats de DSP : 11 140 €. Pour information : 132,7 k€ de pénalités appliquées au titre de 2023 et 8,5 k€ pour 2024.
- Surtaxe : 2 196 008 en 2024 (soit -61 328 € par rapport à 2023).
- Recettes de participations forfaitaires (PFAC) pour 663 984 €.
- 193 544 € de recettes concernant la refacturation des boues de stations d'épuration au délégataire.

CFU 2024 - budget annexe assainissement collectif

- Dépenses d'investissement :
 - Travaux de réhabilitation des réseaux : 2 787 870 €.
 - Travaux de réhabilitation des postes de relevage : 71 781 €.
 - Acquisition chargeuse pour le compostage des boues : 226 568 €.
 - Dotations aux amortissements des équipements pour 2 265 438 €.
- Recettes d'investissement :
 - Emprunt de 2,5 M€ mobilisé en 2024.

CFU 2024 – budget SPANC

(en euros)	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	+16 172,11	119 832,90	126 359,29	-6 526,39	+9 645,72
Investissement	+2 219,20	0,00	0,00	0,00	+2 219,20



CFU 2024 – budget SPANC

- Prestations externalisées pour les contrôles : 42 526 € (46 250 € en 2023)
- Remboursement de frais de personnel au budget principal : 78 283,74 € (69 658 € en 2023)
- Recettes de contrôles : 117 632 € (107 950 € en 2023)
- Pénalités pour non-réhabilitation : 2 200 €
- L'exercice 2024 sera venu consommer de 6,5 k€ l'excédent cumulé au 31 décembre 2023 de 16 172,11 €.

CFU 2024 – budget annexe zones d'activités

(en euros)	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	+974 585,45	2 383 800,35	2 250 098,05	+133 702,30	+1 108 287,75
Investissement	-2 136 487,92	2 136 487,92	2 075 668,35	+60 819,57	-2 075 668,35



CFU 2024 – budget annexe zones d'activités

- De façon générale, ce budget retrace les opérations d'aménagement des lots de terrains commercialisables. Les opérations réelles sont retracées en section de fonctionnement (acquisition du foncier, travaux, ventes, subventions reçues, etc.).
- Par ailleurs, un budget de lotissement nécessite un suivi des stocks de terrains (en cours, final, sortie de stock). Il s'agit d'opération d'ordre sur des comptes de la classe 3 et sur des comptes de variation de stocks.
- Les comptes 451 et suivants retracent au compte de gestion l'avance faite par le budget principal. Il est important de conserver une vue sur la subvention d'équilibre qui clôturera le budget lorsque l'ensemble des terrains seront vendus.

CFU 2024 – budget annexe zones d'activités

- Dépenses de fonctionnement :
 - Acquisition de terrains sur la ZA de Penareun pour 42 321,57 €
 - Études et divisions de parcelles : 12 828 €
 - Travaux d'aménagement : 51 927,21 €
- Recettes de fonctionnement :
 - Ventes de terrains : 88 132 € (187 723 € en 2023)
 - Subvention d'équilibre du budget principal : 220 000 € (91 000 € en 2023)



Budget annexe du Clic du Pays bigouden

(instruction budgétaire et comptable M22)



Compte de gestion 2024 - budget annexe Clic du Pays bigouden

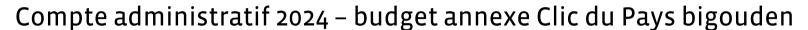
30800 - CLIC DU PAYS BIGOUDEN

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 901,22	143 518,61	156 419,83
Titres de recette émis (b)	3 438,45	134 230,59	137 669,04
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	3 438,45	134 230,59	137 669,04
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 901,22	143 518,61	156 419,83
Mandats émis (f)	8 490,00	132 654,02	141 144,02
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Depenses nettes (h = f - g)	8 490,00	132 654,02	141 144,02
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 576,57	
(h - d) Déficit	5 051,55		3 474,98

Compte administratif 2024 – budget annexe Clic du Pays bigouden

(en euros)	Résultat reporté	Recettes	Dépenses	Résultat 2024	Résultat cumulé
Fonctionnement	+16 652,70	134 230,59	132 654,02	+1 576,57	+18 229,27
Investissement	+9 531,22	3 438,45	8 490,00	-5 051,55	+4 479,67





- Dépenses de fonctionnement :
 - Charges de personnel : 116 517 € (128 111 € en 2023)
 - Charges générales : 2 809 € (7 158 € en 2023)
 - Charges de structure : 13 328 € (10 768 € en 2023)
- Recettes de fonctionnement :
 - Participation du conseil départemental : 67 540 €
 - Participation CCPBS : 43 915 € (31 216 € en 2023)
 - Participation CCHPB : 18 003 € (11 562 € en 2023)



Questions?



Le conseil communautaire est invité à :

• arrêter et approuver le compte de gestion 2024 du budget annexe du Clic.



Après la sortie du président de la salle, le conseil communautaire est invité à :

- adopter le compte financier unique du budget principal;
- adopter le compte financier unique du budget annexe déchets;
- adopter le compte financier unique du budget annexe portage de repas ;
- adopter le compte financier unique du budget annexe de l'eau;
- adopter le compte financier unique du budget annexe assainissement;
- adopter le compte financier unique du budget annexe SPANC;
- adopter le compte financier unique du budget annexe aménagement des zones d'activités;
- Autoriser le président à signer les documents constituant les comptes financiers uniques 2024 listés préalablement.



Après la sortie du président de la salle, le conseil communautaire est invité à :

- approuver le compte administratif 2024 du budget annexe du Clic;
- déclarer toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes ;
- adopter le compte administratif 2024 du budget annexe du Clic.





Solde d'exécution d'investissements N-1: Déficit de financement (dépense 001)	-589 850,37 €
Soldes des restes à réaliser 2024 en investissement :	+ 2 457 098,69 € RàR rec
	- 2 466 187,97 € RàR dép
Besoin de financement	- 598 939,65 €
Résultat de fonctionnement 2024	
Résultat de l'exercice 2024	+3 995 959,21 €
Résultat antérieur reporté	+2 834 421,80 €
Résultat cumulé 2024	+6 830 381,01 €

Proposition d'affectation des résultats

Affectation au compte 1068 en investissement (en vue de couvrir le besoin de financement

598 939,65 €

Report en fonctionnement, excédent de fonctionnement (compte 002) au BP 2025 6 231 441,36 €



Le conseil communautaire est invité à :

• valider la proposition d'affectation définitive du résultat pour le budget principal.



Solde d'exécution d'investissements N-1:	
Excédent de financement (recette 001)	+252 761,74 €
Soldes des restes à réaliser 2024 en investissement :	o € RàR rec
	-260 000,00 € RàR dép
Besoin de financement	-7 238,26 €
Résultat de fonctionnement 2024	
Résultat de l'exercice 2024	+273 491,33 €
Résultat antérieur reporté	0 €
Résultat cumulé 2024	+273 491,33 €

Proposition d'affectation des résultats

Affectation au compte 1068 en investissement (en vue de couvrir le besoin de financement

7 238,26 €

Report en fonctionnement, excédent de fonctionnement (compte 002) au BP 2025 266 253,07 €



Le conseil communautaire est invité à :

 valider la proposition d'affectation définitive du résultat pour le budget annexe déchets.



Proposition d'affectation des résultats 2024 - budget annexe portage de repas

Solde d'exécution d'investissements N-1 : Excédent de financement (recette 001)	+ 23 015,65 €
Soldes des restes à réaliser 2024 en investissement : Besoin de financement	o € RàR rec o € RàR dép o €
Résultat de fonctionnement 2024	
Résultat de l'exercice 2024	-42 111,02 €
Résultat antérieur reporté	+ 21 457,38 €
Résultat cumulé 2024	-20 653,64 €

Proposition d'affectation des résultats

Affectation au compte 1068 en investissement (en vue de couvrir le besoin de financement

0€

Report en fonctionnement, déficit de fonctionnement (compte 002) au BP 2025

20 653,64 €



Le conseil communautaire est invité à :

 valider la proposition d'affectation définitive du résultat pour le budget annexe portage de repas.



Proposition d'affectation des résultats 2024 - budget annexe du Clic

Solde d'exécution d'investissements N-1 : Excédent de financement (recette 001)	+4 479,67 €
Soldes des restes à réaliser 2024 en investissement :	o €RàR rec o € RàR dép
Besoin de financement	0 €
Résultat de fonctionnement 2024	
Résultat de l'exercice 2024	+ 1 576,57 €
Résultat antérieur reporté	+ 16 652,70 €
Résultat cumulé 2024	+ 18 229,27 €

Proposition d'affectation des résultats

Affectation au compte 1068 en investissement (en vue de couvrir le besoin de financement

0€

Report en fonctionnement, excédent de fonctionnement (compte 002) au BP 2025 18 229,27 €



Le conseil communautaire est invité à :

 valider la proposition d'affectation définitive du résultat pour le budget annexe du Clic.



Proposition d'affectation des résultats 2024 – budget annexe de l'eau

Solde d'exécution d'investissements N-1 : Déficit de financement (dépense 001)	-1 172 187,25 €
Soldes des restes à réaliser 2024 en investissement :	o,oo € RàR rec
	-2 537 076,24 € RàR dép
Besoin de financement	-3 709 263,49 €
Résultat de fonctionnement 2024	
Résultat de l'exercice 2024	+ 845 891,99 €
Résultat antérieur reporté	0 €
Résultat cumulé 2024	+ 845 891,99 €

Proposition d'affectation des résultats

Affectation au compte 1068 en investissement (en vue de couvrir le besoin de financement

845 891,99 €

Report en fonctionnement, excédent de fonctionnement (compte 002) au BP 2025

0,00€



Le conseil communautaire est invité à :

 valider la proposition d'affectation définitive du résultat pour le budget annexe de l'eau.



Proposition d'affectation des résultats 2024 - budget annexe assainissement collectif

Solde d'exécution d'investissements N-1:	
Excédent de financement (recette 001)	+299 612,86 €
Soldes des restes à réaliser 2024 en investissement :	+377 134,64 € RàR rec
	-1 462 305,87 € RàR dép
Besoin de financement	-785 558,37 €
Résultat de fonctionnement 2024	
Résultat de l'exercice 2024	+ 616 078,13 €
Résultat antérieur reporté	+ 117 114,64 €
Résultat cumulé 2024	+ 733 192,77 €

Proposition d'affectation des résultats

Affectation au compte 1068 en investissement (en vue de couvrir le besoin de financement

733 192,77 €

Report en fonctionnement, excédent de fonctionnement (compte 002) au BP 2025

0€



Le conseil communautaire est invité à :

• valider la proposition d'affectation définitive du résultat pour le budget annexe assainissement collectif.



Solde d'exécution d'investissements N-1 : Excédent de financement (recette 001)	+ 2 219,20 €
Soldes des restes à réaliser 2024 en investissement : Besoin de financement	o € RàR rec o € RàR dép o €
Résultat de fonctionnement 2024	
Résultat de l'exercice 2024	- 6 526,39 €
Résultat antérieur reporté	+ 16 172,11 €
Résultat cumulé 2024	+ 9 645,72 €

Proposition d'affectation des résultats

Affectation au compte 1068 en investissement (en vue de couvrir le besoin de financement

0€

Report en fonctionnement, excédent de fonctionnement (compte 002) au BP 2025 9 645,72 €



Le conseil communautaire est invité à :

 valider la proposition d'affectation définitive du résultat pour le budget annexe SPANC.



Proposition d'affectation des résultats 2024 – budget annexe zones d'activités

Résultat de fonctionnement

Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2024	+1 108 287,75 €
	, ,,, 3

Il s'agit d'un budget de lotissement. Il n'y a pas d'affectation du résultat de fonctionnement en investissement mais une reprise des résultats dans chacune des sections

Virement à la section d'investissement (au 1068)	0 €
Excédent à reporter au BP 2025 en fonctionnement	+1 108 287,75 €
Déficit d'investissement à reporter au BP 2025	-2 075 668,35 €



Le conseil communautaire est invité à :

• valider la proposition de reprise des résultats définitifs du budget annexe aménagement des zones d'activités.